



Ministère de l'éducation nationale

Le Ministre

Paris, le 25 FEV. 2013

N/réf.: BL/CG

Monsieur le Secrétaire général,

Comme vous l'indiquez dans votre courrier du 5 février 2013, la réforme des rythmes scolaires arrive dans sa phase opérationnelle. Les municipalités et les écoles qui vont avoir à mettre en place l'organisation de la semaine scolaire sur neuf demi-journées à la rentrée 2013 auront besoin de temps pour échanger et construire un projet commun avec l'aide de l'IEN de circonscription. Je partage avec vous la nécessité de libérer un temps de travail et de concertation pour les enseignants car l'organisation de la semaine ne peut se faire sans les associer. Mais je suis aussi très attentif à ce qu'aucune des 24 heures de cours hebdomadaires ne soit perdue pour les élèves. C'est pourquoi, je suis favorable à votre proposition de dégager du temps dès que seront connues les municipalités adoptant les nouveaux rythmes scolaires, sur les animations pédagogiques et sur l'aide personnalisée.

Par ailleurs, vous exprimez le souhait de voir mis en place au niveau départemental un comité de suivi. Certains directeurs académiques ont d'ores et déjà pris cette initiative et elle s'est avérée positive pour tous les partenaires. C'est pourquoi, je vais demander aux recteurs et aux DASEN que soit installé partout un comité de suivi départemental associant représentants des personnels, élus, administrations et associations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

Bin Condial

Vincent PEILLON

Monsieur Christian CHEVALIER Secrétaire Général du SE-UNSA 209 boulevard Saint-Germain 75007 PARIS